

LA TÉLÉRELÈVE ARRIVE CHEZ VOUS !

La télérelève consiste à relever à distance chaque jour votre consommation d'eau.

Votre compteur d'eau sera équipé d'un module qui enregistre votre consommation afin de les transmettre à un serveur sécurisé.

Découvrez ses avantages



Votre consommation maîtrisée

Une optimisation de votre consommation et de votre budget grâce à son suivi quotidien.

Un accès à l'historique de votre consommation via l'application Saur et moi.

Par une utilisation raisonnée de votre consommation d'eau, vous participez activement à la préservation de la ressource.



Un service réactif

En cas de consommation anormalement élevée, de suspicion de fuite... Saur vous informe directement par mail ou sms.



Votre tranquillité assurée

Vous ne serez plus dérangé lors des relèves de votre compteur. Toutes les factures seront établies sur la base de votre consommation réelle.

Vos factures sont éditées sur la consommation réelle.

Télécharger l'appli Saur & Moi



Disponible sur
Google play

Disponible sur
App Store

En savoir plus

Quelles sont les démarches à suivre pour l'installation de la télérelève ?

Il convient de procéder à une intervention sur votre compteur d'eau potable, soit en procédant au remplacement de votre compteur, soit en équipant votre compteur actuel d'un module radio. Un technicien interviendra à votre domicile pour réaliser la prestation sur une durée comprise entre 1 et 2 heures. Vous recevrez une information par courrier pour la prise de rendez-vous dans les prochains mois. Cette installation est gratuite.

La télérelève, génère-t-elle des frais supplémentaires ?

Le déploiement de la télérelève, la mise en place et l'accès aux services associés sont sans aucun frais supplémentaires à votre charge.

La télérelève a-t-elle un impact sur la santé ?

Non, car la puissance d'émission est très faible. L'exposition journalière aux ondes est 4 fois plus faible qu'un réseau Wi-Fi domestique et 10 fois moins qu'un téléphone portable.